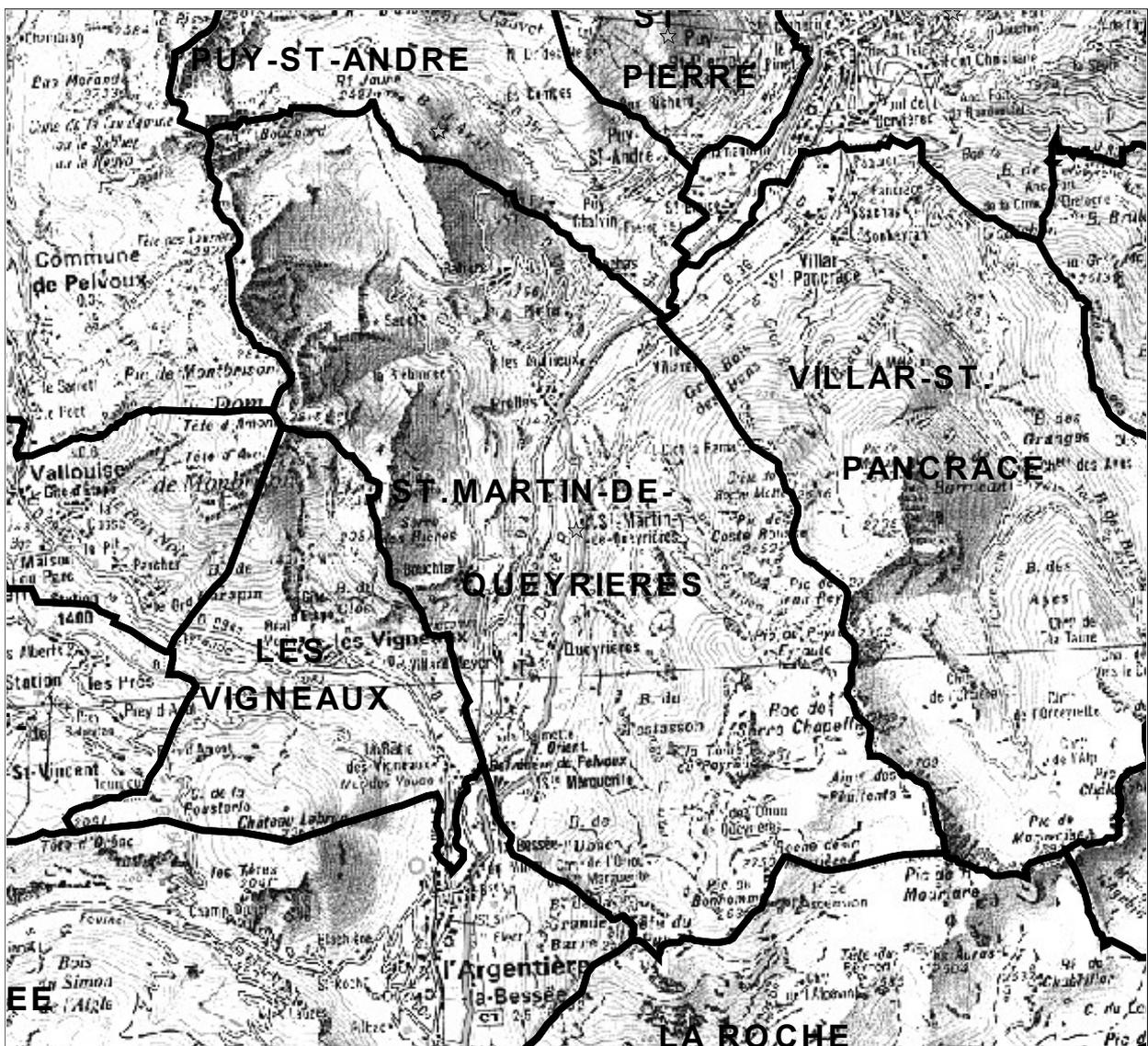


PREFETE DES HAUTES-ALPES

Document d'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur
les risques naturels et technologiques majeurs situés sur la commune de

SAINT MARTIN DE QUEYRIERES

Articles L125-5 et R 125-23 à R 125-27 du code de l'environnement



La totalité du territoire communal tel que délimité sur la carte ci-dessus, est soumis:

- à un risque sismique de niveau 4 « moyen »
- aux risques naturels d'avalanches, de glissement de terrains, de chutes de pierres et blocs, d'inondation, de crues torrentielles, qui font l'objet d'un PPR prescrit par arrêté préfectoral n°2008-77-19 du 03/10/2008